

Diagnostic de situation : aider le médecin à dresser un portrait global de la situation du patient

Ce que c'est?

- Depuis près de 2 ans, le réseau de santé RéuCARE réalise un « diagnostic de situation » dès l'entrée du **patient à risque cardiovasculaire et rénal** dans le réseau et transmet les résultats au médecin traitant. Ce diagnostic permet de recueillir des éléments sur le **contexte familial, social, culturel et matériel** des usagers, en se centrant sur la personne plutôt que sur la maladie.

Pourquoi?

- Le diagnostic de situation permet au médecin d'enrichir les informations qu'il détient au sujet d'un patient de manière à acquérir une **vision globale** de la situation. **L'ensemble des ressources nécessaires** à une prise en charge efficiente peut ainsi être mobilisé. À la demande du médecin traitant, l'équipe de coordination du réseau peut accompagner le patient pour **l'accès gratuit aux ressources de proximité** nécessaires à son suivi (addictologie, psychologie, aide sociale et médico-sociale, activité physique adaptée, etc.)
- Il fait **gagner du temps** au médecin traitant en lui permettant de se consacrer pleinement à ses missions principales (diagnostic, thérapeutique, suivi, coordination de parcours, orientation spécialistes)
- Étant donné que les informations sont recueillies dans un **autre contexte** que celui de la consultation en cabinet médical, elles sont de ce fait différentes de celles recueillies par le médecin et donc susceptibles de les compléter.
- Enfin, le diagnostic de situation permet au réseau d'être **réactif** dans le suivi, ce qui correspond à une demande souvent émise par les médecins. La majorité des diagnostics de situation sont réalisés dans les 2 semaines qui suivent l'inclusion du patient par le médecin.

Comment faire?

- Tout médecin traitant peut demander à l'équipe de coordination du réseau de réaliser un diagnostic de situation pour un patient. Le médecin doit alors [inclure le patient dans le réseau](#) et le diagnostic de situation sera réalisé dans les jours qui suivent. Un compte rendu du diagnostic sera retourné au médecin.

Évolution du diagnostic de situation

- Nous souhaitons faire évoluer le diagnostic de situation. Ainsi, nous vous encourageons à nous soumettre vos suggestions concernant les informations à recueillir auprès du patient, [cliquez ici](#)

En chiffres

- **590 diagnostics de situation** ont été faits et transmis aux médecins traitants en 2012

Zoom du mois :

L'équipe de coordination du réseau peut réaliser un accompagnement téléphonique des patients (explications des traitements, examens et consultations spécialisées, points réguliers sur le parcours, etc.) pour en savoir plus, contactez-nous 0262 20 26 32

Pour vous désabonner de la newsletter [cliquez ici](#)